# Semaine Religieuse

# Québec

VOL. XXII

Québec, 2 avril 1910

No 34

DIRECTEUR, M. L'ABBE V.A. HUARD

#### SOMMAIRE

Calendrier, 529. - Les Quarante-Heures de la semaine, 529. - Souvenir de l'audience des Canadiens-Français à Rome le 17 février 1910, 530. - Paris chancelant sur la taupinière que le progrès'lui a donnée pour fondement, 535. - Le trentain de saint Grégoire, 536. - Bilan géographique de l'année 1909, 538. -Bibliographie, 543.

### Calendrier

-0-

- b Quasimodo I après Pâques. Kyr. du Temps pascal. Vêp. du 3 DIM. suiv., mém. du dim.
- Annonciation de la B. V. M., dbl. 1 cl. (25 mars). Messe pro 4 Lundi populo. S. Vincent Ferrier, confesseur.
- 5 Mardi 6 Mercr
- S. Gabriel, archange, dbl. maj. (20 mars).
  S. Benoit, abbé, dbl. maj. (21 mars).
  S. Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur, (18 mars). 7 Jeudi.
- 9 Samd. b S. Jean Damascène, confesseur et docteur, (27 mars).

# Les Quarante-Heures de la semaine

3 avril, Couvent de Saint-Damien. - 5, Couvent de N.-D. de Lévis. - 7, N.-D. du Sacré-Cœur. - 9, Couvent de la Sainte-Famille.

# Souvenir de l'audience des Canadiens-Français

#### à Rome le 17 février 1910

Dans une jolie plaquette ayant comme frontispice une photographie de Pie X et pour épigraphe les paroles suivantes de Sa Sainteté: «Je vous bénis, je bénis votre cher Canada, vos évêques, votre Université, vos prêtres et toutes vos ouailles, » on a réuni les noms de toutes les personnes présentes à cette audience mémorable, avec ceux des invités qui ont été empêchés d'y assister.

Nous croyons satisfaire la légitime curiosité de nos lecteurs en publiant cette liste respectable de compatriotes réunis providentiellement en si grand nombre dans la Ville éternelle, sans s'y être donné rendez-vous, et présentés par notre bienveillant archevêque au vicaire de Jésus Christ. Cette liste servira de complément à la relation si intéressante et si touchante de l'audience pontificale, publiée dans une de nos dernières livraisons, et due à la plume sympathique d'un sincère ami de Québec et du Canada.

RÉD.

Ont assisté à l'audience :

Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec, qui a présenté les Canadiens-Français au Saint-Père.

#### ECCLÉSIASTIQUES:

Du collège canadien, 117, Quattro Fontane:

RR. MM. H. Janot, p. s. s. économe.

W. Balthasar, Curé de Leominster, Springfield, Mass., E.-U. A.

Art. Curotte, dioc. de Montréal, prof. de Dogme à l'Apollinaire, Rome.

M.-J. Fillion, curé de Saint-Raymond, Québec.

Chs Gagné, ancien aumônier des Ursulines, Québec.

J.-L.-S. Gendron, de Sherbrooke.

J.-P. Hackett, curé de Winchinden, Springfield, Mass., E.-U. A.

 A. Tremblay, curé de Saint-Herménégilde, Sherbrooke, J.-B.-O. Archambault, étudiant, du dioc de Saint-Hyacinthe

			cinthe
Chs Beaudoin	"	**	Montréal
Chs Beaulieu	"		Québec
Alb. Chevalier	"	**	Joliette
Geo. Courchesne	"	"	Nicolet
H. Courtemanche	"	"	Sherbrooke
H. Deslongchamps	"	"	Montréal
H. Désy	- "		Joliette
A. Dubeau	"	**	Providence
			R. I.
Jos. Dufour	"	"	Chicoutimi
C. Fafard	**	"	Joliette
I. Gervais	"	"	16
JJ. Hunt	"	**	Québec
H. Jasmin	"	**	Montréal
H. Lamarche	"	**	Joliette
H. Latour	"	"	Montréal
Z. Lorrain	"	"	Pembroke
F. Massé	"	"	Québec '
H. Morin	**	"	Saint-Hya-
			cinthe
A. Prud'homme	"	"	Montréal
H. Vermette	. "	"	"

# Des RR. Chan. Reg. de l'Imm. Conc., 1, Trenta Aprile:

R.	P. Groleau	ciginaire	du diocèse	de Québec
RR.	FF. Paul Bernard	"	"	Montréal
	Basile Boileau	"	"	Ottawa
	Dosithée Desjard	lins "	"	"
	Emman. Paquet		"	"
	Louis Tittelit	"	"	**

Des RR. PP. Oblats de M. I., Via Vittorino da Feltre

R. P. Dozois, Vicaire Général, originaire du dioc. de Montréal RR. FF. A. Desnoyers " " "

RR. FF. J. Healy	originaire o	lu dioc. de Sherbrooke
G. Marchand	"	" Trois-Rivières
F. X. Marcotte	"	" Montréal
W. Plaisance	"	" Worcester, EU.

Des FR. PP. de la Salette, 155, Via Cavour:

RR. FF. J. Boudreau	originaire	du	dioc. de	Saint-Hyacinthe
Alf. Chartier	"		"	"
Z. Chouinard	"		**	Québec
E. Leclerc	"		"	"
E. Plante	"		"	u
A. Potvin	"		"	Saint-Hyacinthe

Des RR. PP. de Saint-Vincent de Paul, 26, Via Palestro:

RR. FF. L. Arteau orig	ginaire	de	Québec
Eug. Delisle	"		"
J. Fortin	"		"
J. Lockwell	"		"
FX. Rochette	"		"
Ern. Tremblay	"		"

De la Fraternité Sacerdotale, 12, S. Martino al Macao

R. P. Lavallée originaire de Sherbrooke M. Béique "Montréal

Du Collège Pontifical de la Propagande:

RR. MM. Frs. Daigle du diocèse de Chatham Chs Gosselin "Québec Naz. Poirier "Charlottetown

Des RR. PP. du T. S. Sacrement, via S. Claudio:

RR. FF. J.-B. Parent, originaire du diocèse de Montréal L. Tardif " - Québec

Des RR. PP. Missionnaires de Sainte-Croix, 19, Cappuccini

RR. FF. Ph. Boulay, originaire d'Ottar a Alph. Lepailleur "Montréal

# Des RR. PP. Augustins, 1, Via S. Uffizio:

# R. F. Alph. Martel, originaire du diocèse de Québec

#### RELIGIEUSES:

Du Couvent de Jésus-Marie, 353, Via Flaminia :

Révde Mère M. Saint-Henri (née Blais, Montmagny), diocèse de Québec " Sœur M. Saint-Cuthbert (née Lindsay, Québec), "

de Québec

## LAIQUES:

Mlle A. Angers, de Québec
M. et Madame Barbeau, de Montréal
M. et Madame Branchaud, de Montréal
Mlle Castonguay, de Saint-Jérôme
Mlle S. Duchesnay, de Québec
Madame Girard, de Saint-Boniface
Madame Hudon, de Montréal
Mlle L. Lemieux, de Québec
Madame Massue, de Varennes
Madame Pope (née Taschereau), d'Ottawa
M. le colonel Pope,
Mlle Richard, de Montréal
Mlle Rolland
"Madame F. Roy, de Québec

# Ont été invités à l'audience :

RR. PP. E. Meyer, M. S. C., Sup. Général, à Rome Pintal, C. S. C. Sup. Gén. à Rome Gressot, M. des Nov. des C. R. de l'I. C.

RR. MM. Cruise, étudiant au collège canadien, du dioc. de Toronto

J. Buckley "
Manchester, E.-U.

Alph. Donahue Halifax RR. MM. J.-J. O'Gorman, étudiant au collège canadien, du dioc. d'Ottawa

J.-R. O'Gorman

Témiscamingue

M. Smith

Charlottetown

J. Warnock

Pembroke

### Nont pu assister

R. M. G. Clapin, p. s. s. sup. du collège canadien

R. P. E. Prévost, sup. de la Fraternité Sacerdotale

R. M. Georges Racette, à la Propagande, du diocèse d'Ogdensburg

Les Révérendes Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie 12, Via Giusti

(par crainte des manifestations anti-cléricales de la « Giordano Bruno » ) :

Révdes SS. M. Alberte (née Chartier)

M. Anita (née Lemire)

M. Reine (née Durocher)

M. Conrad (née Clavet)

M. François-Félix (née Desrosiers)

Les Révérendes Sœurs de l'Immaculée Conception, 21 Via Goffredo Mameli

(par crainte aussi de la « Giordano Bruno »)

Révdes SS. M. Ludovica de la Croix (née Royer), de Montréal

M. Bonaventure du T. S. Sacrement (née Beauchamp), de Montréal

M. Clément de Sainte-Rose (née Thibault), de Sainte-Rose, Montréal

M. Berchmans de l'Immaculée Conception (née Perrault), de Montréal Révdes SS. M. Laurent du Précieux Sang (née Dalpé), de Montréal

M. Carméla de Saint-Joseph (née Gascon), de Montréal

M. Jean-Chrysostome du S. C. de Marie (née Lavoie), de Saint-Bruno, Montréal.

# Paris chancelant sur la taupinière que le progrès lui a donnée pour fondement

Tout le monde a lu dans les journaux les craintes que l'inondation a fait naître pour la solidité de Paris et de ses édifices. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui conservent la Semaine religieuse de se reporter au numéro du 16 janvier de l'an dernier, pages 69-71. Ils y verront ce que, en juillet 1820, la Vénérable Catherine Emmerich, au sortir d'une de ses extases, dicta à Clément Brentano.

Elle avait été transportée en esprit au-dessus de Paris. Elle vit sainte Geneviève, saint Denis, saint Martin et beaucoup d'autres saints qui intercédaient pour nous. Mais elle vit aussi, dans la capitale, « de grandes misères, une affreuse corruption et des abominations horribles. » Il lui sembla que cette ville était près de s'engloutir et qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre.

Quelque temps auparavant, elle avait dit aussi: « J'ai souvent eu l'impression que Paris devait être englouti. Il me sembla qu'on minait en-dessous de cette grande ville où le mal est à son comble ».

Ces paroles, disons-nous, ont été prononcées en 1820. Les inondations, qui donnent anjourd'hui tant d'inquiétudes, devaient attendre 90 ans avant de se produire.

Il est bon de remarquer que la vie de la Vénérable Catherine Emmerich, où ces paroles sont rapportées, a été écrite vers 1865 par le P. Schmæger, rédemptoriste (3 volumes in-8°) et traduite en français en 1870.

Ni en 1820, ni en 1865-1870, les égoûts qui sillonnent le

sous-sol de Paris n'étaient creusés et la construction du Métropolitain n'était pas encore à l'étude.

Alors non plus il n'était question de l'apostasie de la France, formulée dans la loi de Séparation, avec assaisonnement de blasphèmes par les députés et les sénateurs, dans ces deux citadelles de la Révolution, le Luxembourg et le Palais Bourbon.

Semaine religieuse de Cambrai

# Le trentain de saint Grégoire

C'est un usage bien ancien que de faire célébrer trente messes à des jours consécutifs pour le repos de l'âme des défunts. Ces messes s'appellent grégoriennes du nom du pape saint Grégoire, qui régna de 590 à 604. Le trentain est l'ensemble des trente messes.

Saint Grégoire avait fait célébrer trente messes dans son couvent de Saint-André, sur le mont Cœlius à Rome, pour l'âme d'un de ses moines nommé Justus. Après la trentième messe, le défunt apparut a se déclara délivré des flammes du Purgatoire. Le fait est raconté dans les Dialogues du saint pontife au Livre IV, chapitre 55.

Cet exemple et l'illustre renom de saint Grégoire-le-Grand répandirent bien vite dans tout l'Occident et spécialement à Rome la salutaire pratique du trentain. Prêtres et fidèles s'y adonnèrent avec une confiance inébranlable d'obtenir, par l'offrande de 30 messes, une application plus efficace des indulgences aux âmes souffrantes et une plus prompte délivrance du Purgatoire.

De nombreux décrets ont confirmé et précisé les conditions de la validité du trentain; les plus récents datent de 20 ans à peine, émanés de la Sacrée Congrégation des Indulgences, les 15 mars 1884, 24 août 1888 et 14 janvier 1889. (1)

Le premier de ces trois décrets pose ainsi la question : La confiance des fidèles en la spéciale efficacité de la célé-

<sup>(1)</sup> Voir Acta et Documenta. Août 1905. Tome II, p. 243.

bration de trente messes, vulgairement appelées grégoriennes, pour obtenir la délivrance des âmes du Purgatoire de la bienveillante acceptation de la divine miséricorde, est-elle pieuse et raisonnable; la pratique d'ailleurs de célébrer ces mêmes messes est-elle approuvée dans l'Eglise?

Et il répond : Oui.

Toute hésitation doit donc disparaître; le trentain grégorien est approuvé par l'Eglise comme un moyen très efficace de sauver promptement les âmes du Purgatoire.

Nous disons très efficace et non pas infailible, parce que l'application réelle et immédiate du fruit des messes, comme d'ailleurs de tous les suffrages, dépend avant tout et même exclusivement de la sagesse, de la justice et de la miséricorde de Dieu.

S'il en était autrement il faudrait interdire le renouvellement des trentains en faveur d'une même âme, au lieu de le recommander comme on le fait, et même à plusieurs reprises, dans l'année de la mort et chaque année dans la suite.

Le trentain exige-t-il pour être efficace que le même prêtre célèbre les trente messes? — Ces messes doivent-elles être célébrées à un seul et même autel? — Doivent-elles être dites en noir? — Faut-il les célébrer en souvenir de saint Grégoire? — Peut-on célébrer ces messes grégoriennes pour les vivants?

Appuyés sur les décrets cités nous répondons : non à toutes ces questions.

Ce qu'il faut c'est que la sainte messe soit offerte, trente jours successivement sans interruption, pour l'âme dont on demande la délivrance à la divine miséricorde.

La seule interruption admise est celle des trois derniers jours de la Semaine Sainte, en raison du précepte de l'Eglise; le trentain arrêté le mercredi saint et repris le dimanche de Pâques n'est pas censé interrompu. (1)

La messe en noir est préférable évidemment quand le rubriques la permettent.

Constatons une fois de plus la maternelle sollicitude de l'Eglise envers les âmes du Purgatoire. Elle multiplie autant qu'elle le peut les moyens de soulager ces pauvres âmes et de

<sup>(1)</sup> Benoit IV. Institut, XXXIV, nº 22.

les faire passer au séjour du rafraîchissement, de la lumière et de la paix dans les béatitudes sans fin du Paradis.

Chrétiens, répondons aux délicatesses de notre Mère et pensons, nous aussi, aux âmes disparues; prodiguons-leur nos suffrages amis, nos rosaires, nos sacrifices, nos communions et nos messes. Puis que le trentain est une clef du Ciel, ouvrons, ouvrons cette porte bénie; elle nous restera, à nous aussi, largement ouverte si nous aidons à l'ouvrir pour les autres.

J.-L. L.

(Sem. relig. de Tournai.)

# Bilan géographique de l'année 1909

PAR LE F. ALEXIS-M. G.

ASIE

SIBÉRIE. - L'immense Sibérie, ce pays des neiges et des frimas, de la mort apparente durant neuf mois de l'année. n'est cependant pas sans ressources. Les animaux à fourrure des toundras de la zone boréale, les forêts «taïga» de la zone médiane et, dans la zone méridionale, les mines, les cultures mêmes et l'élevage des bestiaux donnant viandes, beurres, peaux, offrent matière à exportation vers l'Europe, non seulement par le Transsibérien, mais encore par 20.000 kilomètres de voies d'eau qui débouchent dans la mer de Kara et sont navigables trois mois par an. On projette même des canaux reliant les cours moyens de la Léna, de l'Iénisséi, de l'Obi, pour les rattacher par une dépression de l'Oural aux voies navigables de la Russie boréale, atteindre la Petschora et enfin la mer Blanche à Arkhangel. En même temps, on tente de nouveau d'établir des relations entre les ports de la Russie et les fleuves sibériens.

D'autre part, tandis que la Russie envoie annuellement deux à trois cent milliers d'émigrants vers les régions orientales, elle cherche à reprendre pied sur le Pacifique en faisant de Vladivostok un grand port de guerre, avec arsenal pour la construction des cuirassés. Parallèlement, elle reconstituerait un port de commerce à l'embouchure de l'Amour, en aval de

Nikolaïewsk, nonobstant la longue période de glace qui paralyse la navigation dans cette région, dont la latitude de 53° est cependant la même que celle de la Hollande. Le chemin de fer projeté le long de l'Amour descendrait jusqu'à la mer.

Japon. — Inutile de le répéter, ce pays du « Soleil Levant » s'est mis résolument à l'œuvre, en copiant les méthodes européennes et les perfectionnant même, pour donner à tout l'Orient l'exemple de l'émancipation par le progrès.

On sait assez le prodigieux développement de son industrie, de son commerce et de sa marine, correspondant à celui de son instruction en général, poussée à outrance jusqu'à l'abus, auquel expose une éducation trop hâtive. C'est ainsi que certains journaux socialistes en sont arrivés à des excès de langage, outrageant les mœurs publiques, bravant toute autorité méprisant la « sainteté du trône », que respecte profondément tout bon patriote japonais: d'où les émeutes d'étudiants dans certaines écoles supérieures.

Aussi le gouvernement a-t-il voulu réagir contre ces tendances révolutionnaires, à commencer par les écoles où, sous prétexte de liberté et de neutralité admises par l'Etat, les pires doctrines se donnaient libre cours contre toute moralité et toute religion. Instruit par une expérience de quelques années, il a su en tirer la conclusion « qu'il n'y a pas de moralité sans religion et, en conséquence, il a ordonné de rétablir l'enseignement religieux, tant bouddhique que chrétien, dans les écoles publiques. » Bonne leçon donnée à l'Europe par ce peuple jeune, qu'on n'accusera pas d'être encroûté ni ennemi du progrès.

L'état japonais a montré la même énergie contre une trentaine de membres du Parlement, qu'il a fait arrêter pour crime de concussions scandaleuses en recevant des sommes d'argent. — comme il arriva dans l'affaire de Panama, — pour favoriser frauduleusement une certaine compagnie dite « des Sucres ». La condamnation exigea non seulement la restitution ou le travail forcé, mais encore la perte du mandat de député.

Le Japon, riche en minerais, ne l'est pas moins en charbon de terre, mais de qualité médiocre. En revanche, son sol montagneux, dans un climat humide, offre d'abondantes et admirables chutes d'eau, qui sont la houille blanche. L'une de ces chutes, haute de 200 mètres, développe une force de 60.000 chevaux-vapeur; elle fournira l'électricité à Tokio, Kioto, Osaka et jusqu'à 200 kilomètres au delà. Une autre chute, de plus de 800 mètres en une seule nappe, donnera 100.000 chevaux-vapeur. Une somme de 43 millions de francs va être dépensée dans ce but utilitaire.

A Formose, les Japonais, après avoir dompté les semi-sauvages révoltés du centre, développent les étendues cultivables au moyen de l'irrigation; une usine électrique centrale est en construction à Chikushimon, qui coûtera 2½ millions; deux aqueducs, coûtant deux millions chacun, distribueront l'eau. Tous ces grands travaux sont exécutés exclusivement par des ingénieurs et des ouvriers nippons.

Des tremblements de terre, d'ailleurs fréquents au Japon, y ont fait au mois d'août de grands ravages; une montagne s'est écroulée en partie. A Osaka, un incendie a détruit dix mille maisons.

CORÉE. — Une nouvelle convention signée entre Coréens et Japonais vient de régler l'administration du royaume coréen. Ceux-ci ont naturellement la haute main; mais l'ancien code de justice restera applicable aux indigènes. Les impôts ont été diminués. Non seulement les chemins de fer, mais les postes, télégraphes et téléphones ont été organisés à l'européenne. Le Japon aurait déjà dépensé plus de 300 millions à ce sujet.

Toutefois, le ressentiment d'une partie de la nation ne s'éteint pas. Il y a eu des révoltes comme aussi des répressions sanglantes. Le marquis Ito, résident général, qui avait présidé à cette organisation, s'étant rendu à Kharbine pour y conférer avec le ministre des finances de la Russie, y fut traîtreusement assasiné par un Coréen, le 26 octobre. La perte de cet homme d'Etat, auquel on doit l'alliance anglo-japonaise, est très sensible dans le monde diplomatique, et cet incident tragique n'est pas de nature à amener la réconciliation.

MANDCHCURIE. — Cette magnifique province sera-t-ellefinalement à la Russie et au Japon qui l'occupent, ou à la Chinequi la réclame? — Grâce à l'appui de l'Angleterre et des Etats-Unis, la Chine a forcé la Russie à lui restituer l'administration du chemin de fer transmandchourien et de la partie nord de la ligne de Kharbine à Moukden. Le Japon, qui exploitait la partie sud de cette ligne, a consenti à la restitution, mais il aurait obtenu, en compensation; la propriété définitive de Port-Arthur et de la presqu'île de Liao-Toung, ce qui en vaut la peine.

D'autre part, les Allemands ont demandé au gouvernement chinois la concession d'un chemin de fer dans la région de Kharbine; cela déplaît aux Russes, qui augmentent leurs troupes d'occupation dans le Nord.

A Kirin et dans les environs, de terribles inondations ont submergé plus de 7.000 maisons et noyé un millier de personnes.

EMPIRE CHINOIS. — Le 1<sup>st</sup> mai seulement, après un délai de plusieurs mois, suivant l'usage, le corps de l'empereur Kouang-Siouan, décédé en novembre 1908, a quitté le palais de Péking pour être transporté solennellement au lieu des sépultures impériales, sis à quatre journées de marche. — Pendant ce temps, on dit malade son neveu et successeur le petit Pou-Y, qui, à quatre ans, et bien que sous la tutelle et régence de son père, le prince Tchou, est néanmoins le chef d'un des plus grands empires existants.

Le réveil du patriotisme ou chauvinisme des Chinois se manifeste, non seulement par les oppositions qu'ils présentent aux nouvelles demandes des Européens, mais encore par leur avidité à reprendre pour leur compte les entreprises industrielles confiées jusqu'ici aux fils de la vieille Europe.

Telle est la reprise par l'Etat des concessions du chemin de fer de Pékin à Hankow, moyennant indemnité accordée aux ingénieurs et financiers qui ont aidé à le construire, notamment l'ingénieur belge Jules Jadot, qui en fut le directeur. Un emprunt est toutefois contracté avec les banquiers européens pour la construction de la ligne de Hankow à Canton, ligne dont le matériel sera fourni de préférence par les usines nationales de Hanyang, cité voisine d'Hankow.

Telle aussi la création des routes pour automobiles à travers la Mongolie et le désert de Gobi, afin de remplacer les caravanes de chameaux qui transportent le thé de Péking et Kalgan, à Ourga et vers Irkoutsk. Le gouvernement dirige l'émigra-

tion chinoise vers ces régions, au lieu de la laisser prendrele chemin de l'Amérique: déjà plus de cent mille colons ontenvahi le Thibet.

Une grande voie ferrée est projetée vers Ili, laquelle, se soudant un jour aux lignes russes de Tachkend vers la Russie, permettrait un service direct de Calais à Péking et Changhaï! C'est tout au moins une belle perspective pour l'avenir.

Telles encore la réfection projetée du grand Canal impérial qui sera approfondi, curé, mieux endigué, et la création d'un port de commerce chinois à proximité du port de Macao, qui est en décadence sous le pavillon portugais.

Parmi les concessions de terrains accordées à Tien-tsin aux puissances européennes, on signale celle que la Belgique a obtenue à la demande de Léopold II, qui en était en partie propriétaire. Sur quatrekilomètres carrés sont installées les maisons de commerce européennes, ainsi que 2.000 commerçants chinois. Ceux-ci, appréciant la tranquilité dont ils jouissent dans les dites concessions, paient très cher la location des terrains.

La Chine désire aussi la rétrocession de Weï-Haï-Weï, concédé à l'Angleterre, qui paraît disposé à accepter, moyennant compensation. Par contre, l'Allemagne continue à fortifier Kiao-tchéou, plus encore du côté de l'intérieur que vers la mer.

Qu'en adviendra-t-il pour Kouang-tchéou, concédé à la France?

Pour le futur Parlement national, les élections seraient à deux degrés. Il y aurait trois millions d'électeurs primaires, donnant leurs suffrages à dix milles électeurs secondaires, et ceux-ci nommeraient les 360 députés. Les réformes administratives laissent une grande autonomie aux parlements et pouvoirs provinciaux.

Un décret impérial adopte une sorte de système métrique décimal ayant pour unités: de longueur, le tchi, de 32 centimètres; — de superficie, le mo, de 6 ares 4; — de capacité, le to, de 10 litres 35; — de poids, le lian, de 37 grammes 30. Chaque unité a sept multiples ou sous-multiples.

L'Almanach de Péking, propriété de l'empereur, a le monopole des informations astronomiques et du règlement journalier concernant les actes de la vie commune; il tire à huit millions d'exemplaires. Un recensement officiel porterait à 438 millions d'habitants la population de l'Empire chinois; mais peut-on accorder toute confiance à une opération si délicate faite dans un pays si vaste, d'administration si peu centralisée?

Tout émigrant chinois en Amérique paie une cotisation pour s'assurer, en cas de décès, le rapatriement par une compagnie ad hoc. Récemment, le navire Shimosa emportait de New-York les restes d'environ 8.000 morts, pour lesquels il ne « pourrait y avoir de Paradis sans l'inhumation dans le Céleste Empire ».

Le vice-roi du Kwang-toung, où les lépreux sont très nombreux, patronne le P. Conrardy, émule et successeur du célèbre P. Damien à Molokaï, et Belge comme lui, lequel est venu fonder, non loin de Canton, une léproserie qui excite l'admiration des païens.

(A suivre.)

# Bibliographie

\_\_\_ 0 \_\_\_

— ÉLÉVATIONS SUR SAINT JOSEPH.— Ses Titres, Ses Vertus, Sa Protection. — D'après les Litanies nouvellement approuvées par le Saint-Siège. — Par le R<sup>me</sup> Père Dom Bernard Ma-RÉCHAUX, Abbé de Sainte-Françoise-Romaine. — 1 vol. in-18 raisin (1v-200 pp). 1 fr. 50; franco. 1 fr. 75.

Gabriel Beauchesne & Cie, éditeurs. Ancienne Librairie Delhomme & Briguet. Rue de Rennes, 117 — Paris (6°).

#### TABLE DES MATIÈRES

Litanies de saint Joseph — Avant-propos. — Le Père céleste et saint Joseph. — Le Fils Rédempteur du monde et saint Joseph. — Le Saint-Esprit et saint Joseph. — La sainte Trinité et saint Joseph. — Marie et saint Joseph. — Saint Joseph. — L'illustre fils de David. — La Lumière des patriarches. — L'Epoux de la mère de Dieu. — Le Gardien pudique de la Vierge. — Le Nourricier du Fils de Dieu. — Le Vigilant Défenseur du Christ. — Le Chef de la Saiate Famille. — La justice de saint Joseph. — La chasteté de saint Joseph. — La prudence

de saint Joseph. — La force de saint Joseph. — L'obéissance de saint Joseph. — La fidélité de saint Joseph. — Joseph, Miroir de patience.—Joseph, Amateur de la pauvreté.—Joseph, Modèle des ouvriers. — Joseph, Ornement de la vie domestique. — Joseph, Gardien des vierges. — Joseph, Soutien des familles. — Joseph, Soulagement des malheureux. — Joseph. Espérance des malades. — Joseph, Patron des mourants.— Joseph, Terreur des démons. — Joseph, Protecteur de la sainte Eglise. — Eminence de saint Joseph. — Saint Joseph dans la gloire.

Le public religieux attendait une explication autorisée des belles litanies de saint Joseph, nouvellement approuvées pour le culte public. Les Élévations du Révérendissime Père Abbé de Sainte-Françoise-Romaine, nées des encouragements d'un prince de l'Église, répondent à ce besoin des âmes chrétiennes. Elles serviront très utilement de lectures durant le mois de mars. L'onction d'une vive piété en relève le fond doctrinal très riche.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ HUARD	
Labrador et Anticosti, 520 pp., carto et grav	\$ 1.50
Impressions d'un Passant, VIII-366 pp	1.00
Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène, 2° éd.,	
vIII-265 pp., ill	60
Abrégé de Zoologie, 130 pp., ill	20
Le Naturaliste canadien, revue mensuelle. Abon-	
nement	1.00